

Le devenir des docteurs de Lille 1 Comparaison des situations des docteurs de nationalité française et étrangère

Juillet
2013

Bref sur l'enquête

Depuis plusieurs années, la part des docteurs de nationalité étrangère s'accroît régulièrement dans les promotions de diplômés (un docteur sur deux pour la promotion 2010).

Trente mois après l'obtention du doctorat, les situations professionnelles des docteurs français et étrangers des promotions 2007, 2008, 2009 et 2010 sont relativement proches même si les docteurs étrangers sont un peu plus exposés au chômage (9% au lieu de 7%).

Quel que soit le domaine disciplinaire du doctorat, la situation des docteurs étrangers est assez homogène ; ce n'est pas le cas pour les docteurs français pour lesquels la part d'emploi stable peut atteindre 72% à 84% pour les diplômés de STSI et de SES mais seulement 27% de ceux de SVST.

Les femmes de nationalité étrangère sont plus touchées par le chômage (18%) que les femmes de nationalité française (7%) ; les hommes de nationalité française bénéficient du taux d'emploi stable le plus élevé (64%).

Qu'ils soient français ou étrangers, les docteurs également titulaires d'un diplôme d'ingénieur ont des taux d'emplois stables plus élevés que les titulaires d'un master et sont en situation de quasi plein emploi.

Plus de la moitié des docteurs de nationalité étrangère travaillent à l'étranger ; les docteurs français travaillent principalement dans la région Nord Pas-de-Calais (39%) et dans le reste de la France (41%).

Objectifs : décrire le devenir professionnel des diplômés de doctorat de l'université Lille 1.

Population : diplômés de doctorat en 2007, 2008, 2009 et 2010 (années civiles) à Lille 1.

Enquêtes : interrogation (voies téléphonique essentiellement et électronique) en mars 2010 pour les promus 2007, mars 2011 pour les promus 2008 (cette enquête a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'ORES du PRES Lille Nord de France), en mars 2012 pour les promus de 2009 et mars 2013 pour les promus de 2010.

Le taux de réponse s'élève à 87% pour les docteurs de nationalité française et à 59% pour les docteurs de nationalité étrangère.

Martine Cassette
Directrice de l'OFIP

Éric Grivillers
Responsable de l'étude

Nora Mansour
Réalisation

Rapport à consulter sur le site Internet
www.univ-lille1.fr/ofip

Caractéristiques de la population étudiée

* SSM : Sciences et Structures de la Matière, STSI : Sciences et Technologies, Sciences pour l'Ingénieur, SVST : Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, SES: Sciences Economiques et Sociales. Ecoles : représentent essentiellement des écoles d'ingénieurs et exceptionnellement des écoles de commerce.

60% des docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 sont de nationalité française, 40% sont donc de nationalité étrangère, la part de ces derniers a rapidement progressé, elle était de 30% pour les promotions 2007, 2008 et s'est établie à 48% pour les promotions 2009, 2010.

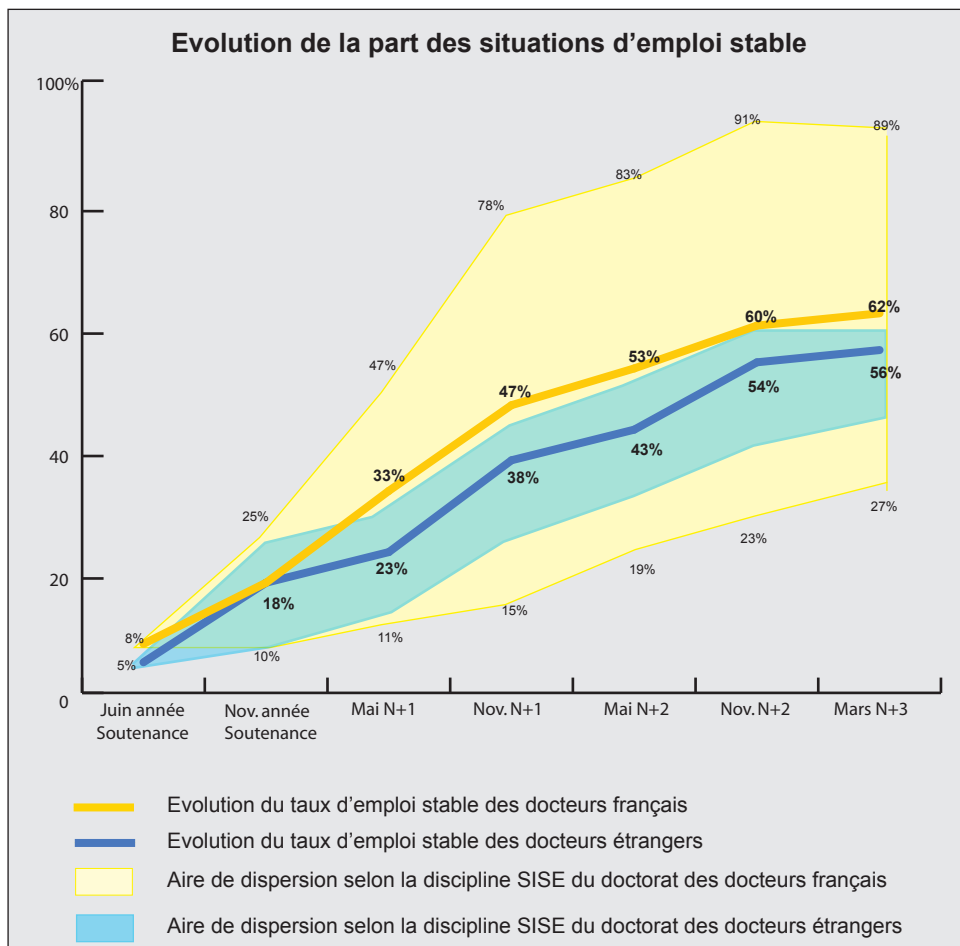
Les docteurs français et étrangers ont une répartition de leurs effectifs selon la discipline SISE du doctorat très proche : 87% des docteurs français ont obtenu un doctorat en sciences contre 88% des docteurs étrangers, parmi ceux-ci, la majorité est issue de la filière STSI ; néanmoins cette majorité reste relative pour les docteurs français (37%) alors qu'elle est absolue pour les docteurs étrangers (54%). On compte également près de deux fois plus de docteurs français de SVST (19%) que chez les docteurs étrangers (11%).

La répartition selon le genre est sensiblement la même chez les docteurs français et étrangers : environ deux tiers d'hommes et un tiers de femmes. Les docteurs titulaires d'un master représentent les trois quarts des effectifs à la fois chez les docteurs français et étrangers. Quelle que soit leur nationalité, les docteurs ont largement été financés pour réaliser leur doctorat.

Variables	Filière SISE du doctorat*				Genre		Type de Bac+5 obtenu		Financement		Effectif
	SSM	STSI	SVST	SES	Hommes	Femmes	Master	Ecoles*	Oui	Non	
Docteurs français	31%	37%	19%	13%	68%	32%	70%	30%	87%	13%	487
Docteurs étrangers	23%	54%	11%	12%	65%	35%	76%	24%	83%	17%	318

Evolution du taux des situations d'emploi stable

Les taux d'emploi stable des docteurs français et étrangers suivent la même évolution. Cependant, alors que le taux d'emploi stable des docteurs français augmente progressivement, celui des docteurs étrangers évolue par palier. Ces évolutions cachent en outre des disparités, parfois importantes, selon la discipline SISE du doctorat obtenu.



L'évolution du taux d'emploi stable chez les docteurs français, selon la discipline SISE s'avère en effet très hétérogène : l'aire de dispersion des docteurs français est très large ; si la première année suivant la soutenance (Nov. N+1), le taux d'emploi stable des docteurs français atteint 47% des situations, le taux d'emploi stable le plus bas équivaut à 15% pour les docteurs de SVST et le plus haut s'élève à 78% pour les docteurs de SEG. Trois ans environ après la soutenance, 62% des docteurs français sont en emploi stable, ce taux varie selon la discipline SISE du doctorat obtenu entre 27% pour les docteurs de SVST et 89% pour les docteurs de SEG.

A l'inverse chez les docteurs étrangers les taux d'emploi stable selon la discipline SISE sont assez homogènes avec une aire de dispersion beaucoup moins large ; la première année suivant la soutenance (Nov. N+1) le taux d'emploi stable des docteurs étrangers s'établit à 38% ; ce taux fluctue entre 27% pour les docteurs de SSM et 44% pour les docteurs de STSI (données non représentées). A la fin de la période étudiée, si le taux d'emploi stable des docteurs étrangers représente 56% des situations, les docteurs de STSI ont le taux d'emploi stable le plus élevé (60%) et les docteurs de SSM le plus faible (47%).

Situation 30 mois après l'obtention du doctorat

**** le doctorat étant obtenu tout le long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention de leur doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).**

Les docteurs français et étrangers ont des situations professionnelles relativement proches bien que les docteurs étrangers sont un peu plus touchés par les situations d'emploi instable (34% contre 29%) et de recherche d'emploi (9% contre 7%).

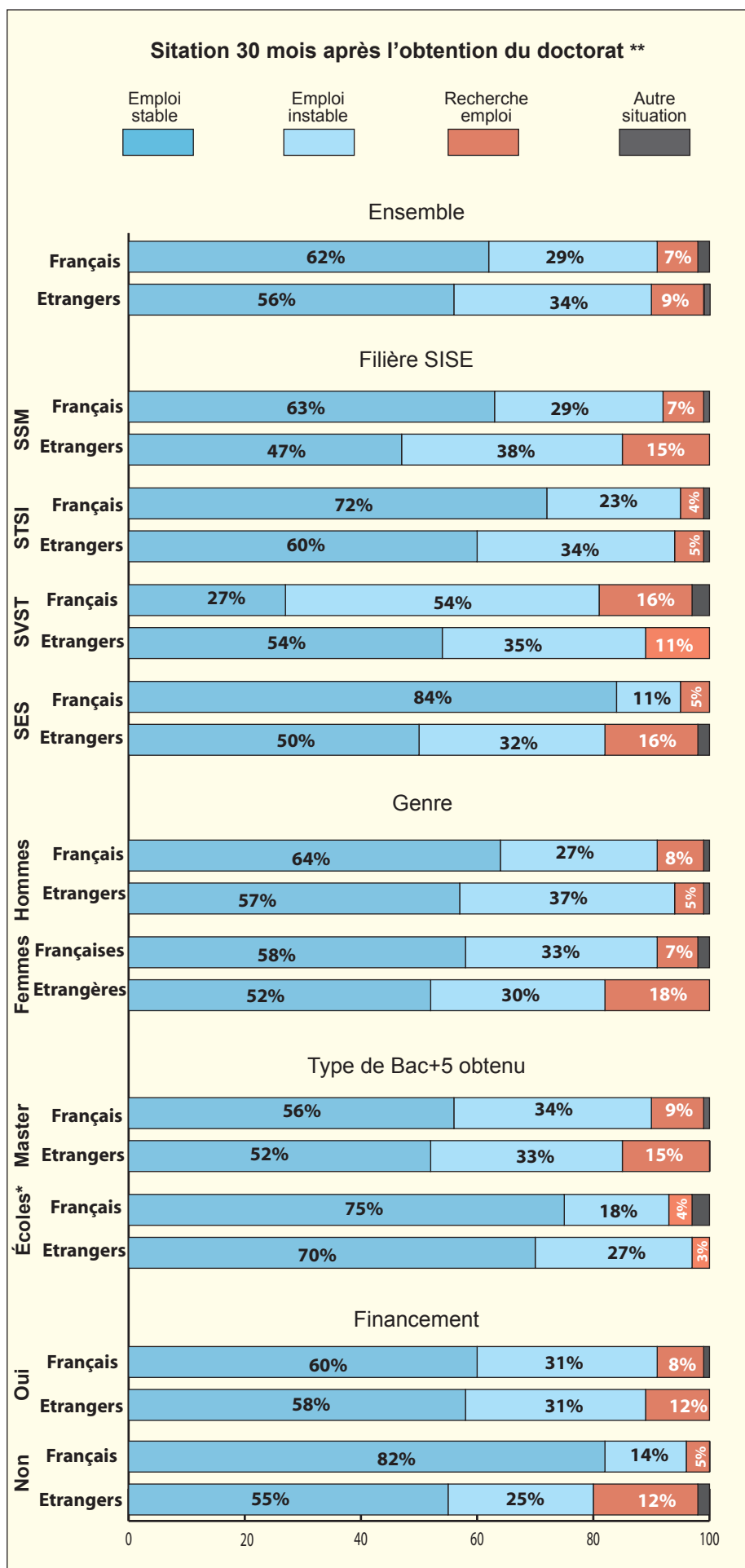
Parmi les docteurs français, les disparités selon la filière SISE du doctorat sont plus importantes que parmi les docteurs de nationalité étrangère. Les docteurs français de SVST se singularisent en particulier en étant beaucoup moins en emploi stable (27%) et en ayant également le taux de chômage le plus élevé (16%). A l'inverse les docteurs français de SES sont le plus souvent en emploi stable (84%) : en effet, beaucoup étaient déjà en emploi avant l'obtention du doctorat (voire avant de réaliser la thèse) ; leur taux de chômage est également le plus faible avec les docteurs de STSI (respectivement 5% et 4%).

Chez les docteurs étrangers, les situations selon la filière SISE sont beaucoup plus homogènes ; ainsi les docteurs SVST étrangers ne se distinguent pas par un taux d'emploi stable beaucoup plus faible (54%) ni par un taux de chômage plus important (11%). Comme pour les docteurs français, les docteurs étrangers de STSI ont le taux de chômage le plus faible (5%).

Les situations professionnelles des hommes et des femmes toutes nationalités confondues sont relativement proches. Notons néanmoins que les hommes de nationalité française sont tout de même plus en emploi stable que leurs homologues étrangers (64% contre 57%) et que les femmes de nationalité étrangère ont un taux de chômage significativement plus élevé que celui des femmes de nationalité françaises (18% contre 7%).

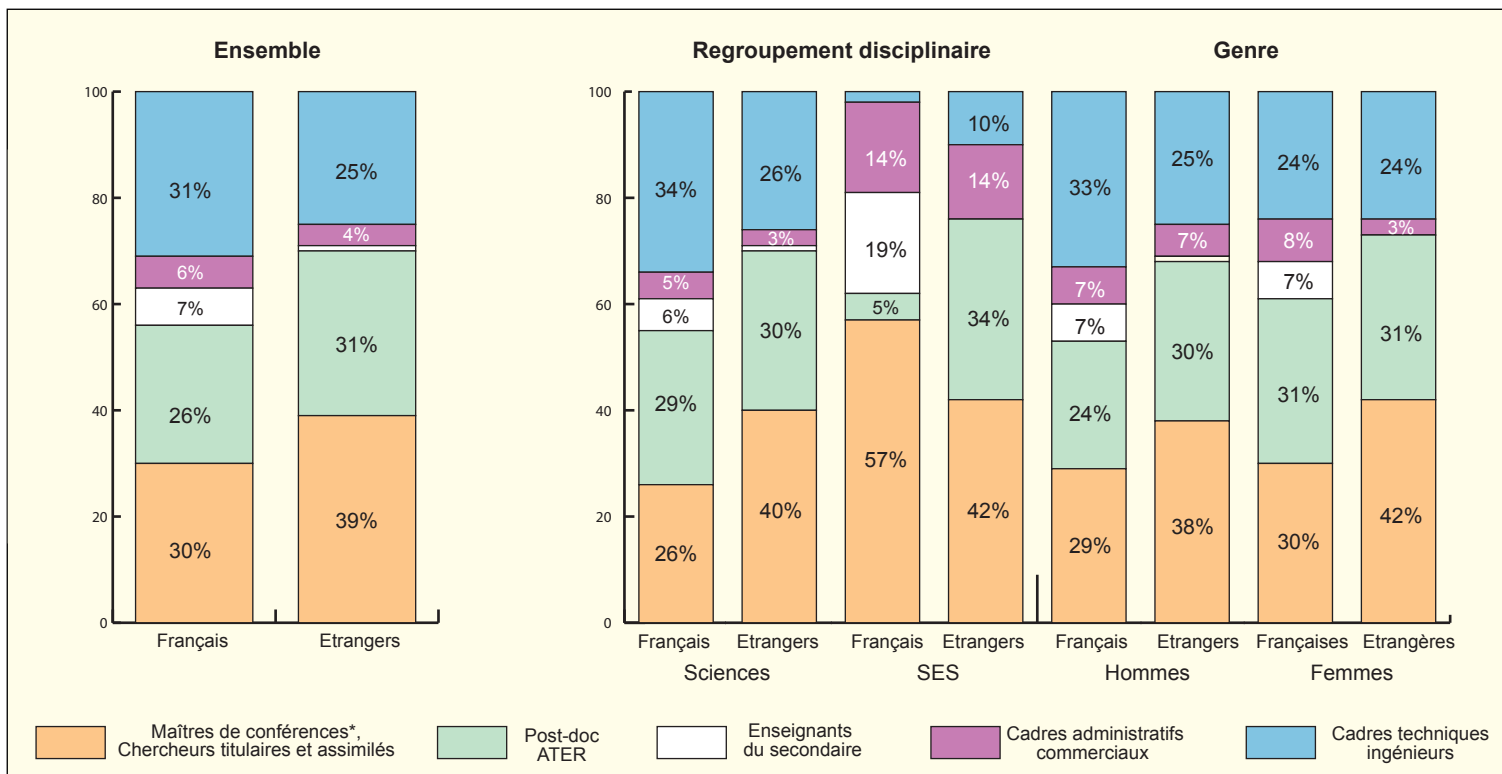
Les docteurs français et étrangers titulaires d'un master ont des taux d'emploi stable proches (respectivement 56% et 54%) mais des taux de chômage très éloignés (respectivement 9% et 15%). Les docteurs également titulaires d'un diplôme d'ingénieur ont des taux d'emploi stable élevés quelle que soit leur nationalité et bien plus élevés que les docteurs titulaires d'un master (entre 70% et 75% contre 52% à 56%) et connaissent des situations de quasi plein emploi (taux de chômage compris entre 3% et 4%).

Les docteurs français qui n'ont pas été financés ont un taux d'emploi stable beaucoup plus important que les docteurs français financés (82% contre 60%) ; cela s'explique notamment par le fait qu'une partie des docteurs non financés était déjà en emploi avant l'obtention du doctorat voire avant de réaliser la thèse. Ces différences sont beaucoup moins marquées chez les docteurs étrangers (58% contre 55%).



Catégories d'emplois exercés

Parmi les docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité française, on compte 30% de maîtres de conférences* mais également autant de cadres techniques et ingénieurs (31%) ; les docteurs étrangers occupent plus souvent des postes de maîtres de conférences (39%) et de post doc et ATER (31% contre 26%) ; un quart est devenu cadre technique ou ingénieur. Parmi les docteurs en sciences, la part des cadres techniques et ingénieurs est plus importante chez les docteurs français (34% contre 26%). Les docteurs de SES sont plus fréquemment devenus maîtres de conférences que les docteurs en sciences toutes nationalités confondues ; cette part s'élève notamment à 57% chez les docteurs français de SES. Les docteurs étrangers de SES occupent plus d'emplois de post doc et ATER (34% contre seulement 5% des docteurs français de SES).



* Maîtres de conférences + personnels assimilés de l'enseignement sup privé en CDI et de l'enseignement sup étranger, fonctionnaires ou en CDI. La catégorie des maîtres de conférences, chercheurs titulaires et assimilés est toujours très majoritairement constituée de maîtres de conférences.

Peu de différences existent entre les catégories d'emplois occupés par les docteurs français et étrangers titulaires d'un master : près d'un tiers occupent des postes de maîtres de conférences ; 30% des docteurs français et 36% des docteurs étrangers titulaires d'un master effectuent un post doc ou sont ATER. Parmi les docteurs français titulaires d'un master, 11% sont enseignants du secondaire ; les cadres techniques et ingénieurs représentent 22% des docteurs français et 25% des docteurs étrangers.

Parmi les docteurs également titulaires d'un titre d'ingénieur, une grande majorité est logiquement employée en tant que cadres techniques et ingénieurs (respectivement 50% et 42% des docteurs français et étrangers) ; les emplois de postdoctorat et d'ATER sont moins nombreux que pour les docteurs titulaires d'un master toutes nationalités confondues (respectivement 15% et 20% des docteurs français et étrangers) et les maîtres de conférences représentent 28% des docteurs français contre 31% des docteurs étrangers.

Lieu d'emploi

Plus de la moitié des docteurs étrangers travaillent à l'étranger (54%) contre 20% des docteurs français. Parmi les docteurs en sciences, les docteurs français de SVST sont ceux qui occupent le plus d'emplois à l'étranger (44%).

41% de docteurs français sont en emploi en France (hors Nord Pas-de-Calais) contre 27% des docteurs étrangers. De manière plus détaillée, la part des docteurs français travaillant dans la région Nord Pas-de-Calais s'élève à 39% et les docteurs français de SES sont ceux qui travaillent le plus dans cette région (71%). Cette proportion atteint 19% chez les docteurs étrangers ; ces derniers sont employés principalement dans la métropole lilloise (17%). Notons également qu'aucun docteur étranger n'est en emploi dans le Pas de Calais.